BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV^{e}.

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront mentionnées ou analysées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles-Lettres.

Linguistique et philologie.

A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 3^{e} édition revisée et augmentée : Paris, Hachette, 1933, 290 pages, 30 francs.

Le deuxième tirage de ce beau livre, qui avait suivi de près le premier, présentait une anomalie, due à la nécessité de conserver la mise en pages : un Appendice contenait un exposé de théories qui allaient à l'encontre des idées du troisième chapitre, consacré à l'unité italo-celtique. M. Meillet a trouvé le moyen de refondre cette partie de son ouvrage, qui en reçoit une valeur toute nouvelle : une revision des données de la dialectologie indo-européenne, l'intervention d'une notion nouvelle, celle de la colonisation préhistorique, l'utilisation d'apports nouveaux, par exemple du tokharien et du hittite, une interprétation nouvelle de certaines particularités du latin, comme le parfait en *-u-* ou la forme du participe présent féminin, ont conduit l'auteur à reprendre le problème de la préhistoire du latin et à reconnaître à ce rameau de la famille indo-européenne un caractère d'ancienneté qui le rattache aux rameaux de la périphérie : asiatiques et occidentaux. Ce n'est pas seulement la chronologie et en un sens la topographie de l'indo-européen qui se trouve de ce fait revisée, c'est la nature et le sens même de la langue latine ; il est piquant et il est instructif, au point de vue de la méthode, de constater qu'une langue d'aspect presque moderne et, pour qui s'en tient à l'extérieur, toute proche de la nôtre, est une de celles qui permettent au linguiste, muni de cet instrument de précision qu'est la comparaison, de remonter le plus haut dans le passé indo-européen. Et avec cela il est réconfortant de voir un savant, au lieu de se reposer sur ses découvertes, reprendre par le pied un monument qu'il a construit, et l'enrichir en lui donnant un nouvel équilibre.

J. Marouzeau.

A. C. Juret, *Système de la syntaxe latine*, 2e édition entièrement refondue (Public. de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg) : Paris, Les Belles-Lettres, 1933, 466 pages, 50 francs.

Encore une réédition qui suit de près la première : signe d'un succès mérité et d'une utilité reconnue. Car aucune autre syntaxe, ni descriptive ni historique, ne dispense de recourir à celle-ci, du fait qu'elle repose sur un « système » : on trouvera dans cette deuxième édition « un effort renouvelé en vue de décrire tous les types syntaxiques latins considérés en leur forme et en leur sens et de montrer comment ils s'organisent en un système capable d'exprimer une pensée humaine complètement développée ».

Si je comprends bien l'orientation de la pensée de M. Juret, en m'aidant de certaines idées qu'il a exposées au récent Congrès de Rome, il a le souci essentiel d'assurer à la syntaxe son autonomie, de voir en elle une technique propre qui est autre chose que l'emploi des formes de la morphologie, — et sur ce point ses idées rejoignent celles que M. V. Brøndal a exposées récemment dans son ouvrage *Morfologi og Syntax*.

Ensuite, — mais ceci résulte plus de la présentation des faits que d'un exposé en forme, — M. Juret pose en principe que le signe syntaxique ne porte pas en soi sa valeur et son sens, mais les reçoit de la comparaison et de l'opposition ; ce qui conduit, me semble-t-il, à dégager la syntaxe de la logique, sœur de la finalité, et à ce sujet certaines suppressions, comme celle de la fin de l'alinéa 9e (p. 429 = p. 397), me paraissent significatives.

M. Juret trouverait sans doute lui-même superflu que je me livre à des sondages pour marquer dans le détail le progrès d'une édition à l'autre. Je préfère terminer cette brève présentation, ou plutôt ce rappel, en soulignant l'intérêt d'un passage de l'Avant-propos : « si notre travail avait porté sur les changements dans la syntaxe latine, nous aurions montré comment les types syntaxiques non seulement s'opposent et se complètent, mais encore agissent les uns sur les autres de telle sorte que les plus forts, dominant les plus faibles, y provoquent des innovations ». On reconnaît ici l'idée maîtresse que M. Juret a développée dans deux de ses ouvrages en l'appliquant aux faits phonétiques : celle de la lutte qui se poursuit dans la langue entre « dominance et résistance ». Ce point de vue, dit M. Juret, « devait être écarté ici en principe et réservé pour une autre étude ». Enregistrons la promesse ; elle contient celle d'un renouvellement de la syntaxe historique, qui en a bien besoin.

J. Marouzeau.

E. Löfstedt, *Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins.* Zweiter Teil : *Syntaktisch-stilistische Gesichtspunkte und Probleme* : Paris, Droz, 1933, 492 pages, 100 francs.

Dans ce deuxième volume de ses *Syntactica*, M. Lœfstedt étudie au point de vue historique un grand nombre de questions de syntaxe latine, choisies à son gré. Il ne considère pas chaque question dans toute son ampleur, mais sur chacune donne ses vues relativement à l'évolution historique depuis Plaute jusqu'aux derniers siècles ; presque partout, grâce à sa prodigieuse érudition, il enrichit nos connaissances en faisant des remarques instructives ou en signalant des faits peu ou pas connus. Même là où l'auteur ne nous apporte rien de nouveau, il nous intéresse toujours et par son robuste bon sens et par la vigueur avec laquelle il affirme et défend ses opinions et condamne celles qui ne lui agréent pas. L'utilisation de l'ouvrage est facilitée par trois index, un pour les choses, un pour les mots, le troisième pour les citations.

Je donne d'abord une analyse rapide du contenu des trois sections du volume, puis j'en caractérise les tendances générales.

La première section, *Morphologische Gesichtspunkte*, veut montrer que la considération des éléments morphologiques employés dans un type syntaxique est nécessaire ou très utile à l'explication de celui-ci. Ainsi, au premier chapitre, M. Lœfstedt, à la suite d'Aulus-Gellius, explique le type *Credo ego inimicos meos hoc dicturum* par la valeur morphologique de *dicturum*, considéré comme infinitif primitivement invariable ; il est vrai qu'il lui est impossible d'indiquer une étymologie établissant ce caractère. — Au chap. II, p. 14-34, il fait voir, par une analyse précise des faits, que, contrairement à l'affirmation de certains auteurs, et particulièrement de Havers, les noms neutres ne sont pas traités autrement que les masculins et les féminins en ce qui concerne les fonctions syntaxiques : *laborem* aussi bien que *regnum potiri*, *Sullam memini* aussi bien que *officium memini ; colores omne genus*, *dactyli teruntur superaddito quippiam oleo roseo*, *addita adipe porcina et olei veteris tantumdem* présentent des neutres devenus indéclinables, mais on peut les comparer à *tot*, *quot*, *partim*, indéclinables qui ne sont pas neutres. — Le chap. III contient certaines remarques relatives à l'influence de la longueur des mots sur leur emploi, sur la disparition de formes trop brèves, telles que *ī*, *ts*, *it*, *diu*, *sci*, *es*, *vir*, le pronom *is*, etc., sans renouveler ces questions. — Le chap. IV, « Disparition du futur et du locatif », est plus original. Il signale d'abord une périphrase à laquelle on n'avait pas fait attention, mais qui n'a eu qu'une destinée éphémère : *futurus est redimere* = *redempturus est* ou *redimet*. Quant à l'origine du futur roman qui s'est substitué au futur latin, M. Lœfstedt écarte les fantai-

sies vagues de Vossler qui y voit l'effet de la mentalité populaire, et il cherche la solution dans des faits morphologiques. Il fait valoir, mais sans insister, la confusion qui s'était produite entre *amabit* et *amavit* (inconvénient qui me semble peu grave : *amabo* est différent d'*amavi*, etc.), et celle qui tendait à se produire entre *dices*, *dicet* et *dicis*, *dicit* (cette confusion n'a abouti que très tard). Surtout il insiste sur le lien qu'il croit voir entre la formation du futur roman et la disparition du passif latin. Chez Tertullien, *habere*, surtout *habebam*, est construit généralement avec l'infinitif passif ; de même chez saint Cyprien ; et Lactance n'emploie *habere* avec l'infinitif qu'à l'imparfait du subjonctif dans une proposition subordonnée ; les périphrases *evenire habet* ou *habebat*, *revelari habet* ou *habebat* remplaçaient donc *eventurum est* ou *erat*, *revelandum est* ou *erat*, et elles auraient conduit au futur roman *evenire*, *revelare habet*. On peut objecter que si *eventurus est* et *revelandus est* tendaient à être remplacés, c'est que presque partout ces adjectifs verbaux sortaient de l'usage courant. Le succès de la périphrase en ce cas ne prouve donc encore pas grand'chose et le cas du futur actif est bien différent. — Plus loin, M. Lœfstedt se demande pourquoi le locatif en *-i* a disparu bien plus tôt que celui des thèmes en *-a*, et il croit pouvoir attribuer la résistance plus grande de ces derniers au fait qu'ils contenaient le locatif *Romae*, donc à une cause purement individuelle. — Le chap. v, p. 79 à 96, pose la question de l'emploi de *quis* et de *qui* interrogatifs. Il établit que *quis* est la forme dominante, chez certains auteurs la forme exclusive, comme adjectif aussi bien que comme substantif, jusqu'au déclin de la langue latine, où il finit par être remplacé par *qui*. Après Sommer, l'auteur explique *qui* comme doublet de *quis* devant une consonne sonore ; il ne s'arrête pas aux objections qui se pressent : le système latin, où les mots sont si nettement autonomes, permet-il d'admettre qu'une finale soit traitée comme une consonne intérieure? Ne trouve-t-on pas en osque *pui*, en ombrien *poi* = *qui*? — Pour expliquer le succès tardif de *qui*, l'auteur fait valoir le fait que la déclinaison de *quis* est analogue à celle de *qui* et que certaines propositions subordonnées se conçoivent aussi bien comme relatives que comme interrogatives.

Dans la deuxième section ce sont des considérations psychologiques, et non plus morphologiques, qui sont invoquées pour expliquer des faits de syntaxe. Au chap. VI, qui traite de l'attraction, avec bon sens l'auteur écarte des explications d'ordre idéaliste ou sociologique, telles que celle de Vossler expliquant, de manière plutôt comique, l'extension de l'article partitif en français, même avec des termes abstraits, par des habitudes de comptabilité qui auraient été dominantes dans la bourgeoisie française à une certaine époque ; puis il caractérise les types : *licuit esse otioso Themistocli*, *nomen Arcturo est mihi*, *pisces et omnium*

genera avium, vis illa fuit, etc. Mais il ne dit pas nettement pourquoi ces constructions étaient possibles. Selon lui, le type de Virgile : *Urbem quam statuo vestra est*, serait dû à une négligence familière, tandis que les faits latins indiquent plutôt un archaïsme et que le hittite, où la même construction est normale, nous prouve qu'elle se perd dans la nuit des temps et qu'elle a été d'abord la construction régulière. Il me semble abusif de parler d'attraction psychologique à propos de subjonctifs tels que : *Si solos eos diceres miseros quibus moriendum esset;* le subjonctif de la relative s'explique par le fait que cette relative exprime un terme essentiel de la proposition *si solos diceres*. — Le sens passif de *fiere* l'a changé en *fieri* (p. 125), et parfois *venire* a été remplacé par *veniri* (comparer les infinitifs passifs *-tum iri*, remplaçant *-tum ire*), tandis qu'on a continué à dire *fio, fis*, etc. ; la raison en serait l'isolement de l'infinitif. — Dans *veniat velim* (p. 126), *velim* serait un optatif par attraction de *veniat*. Cependant, *haud sciam, dubitarim*, etc., ne présentent-ils pas une valeur semblable avec une forme qui ne peut être un « optatif » dû à une attraction? — Chap. VII. « Constructions *ad sensum* », p. 135-153. Peut-on ranger sous ce titre (p. 152) des phrases telles que : *acus substernendum, ... tollere substramen*, où l'idée de « il faut » doit être suppléée devant *tollere* d'après *substernendum* qui précède? Il me semble plus naturel de penser à une sorte d'ellipse, comme dans *Haec fieri debent : vineas novellas fodere* (Varron, *R. R.* 1, 31, 1). — Chap. VIII. « Contamination », p. 154-172. Les types examinés sont : *Est res quaedam quam occultabam tibi dicere; eamus tu in jus; homo me miserior nullust aeque; lucis das tuendi copiam; num quis eorum qui esset civitate donatus; quoniam ut scribis poema ab eo nostrum probari; quid est quod minus probari possit omnium in me incidere imagines* (en ce type, il vaut mieux remarquer que l'interrogation, étant de pure forme, équivaut à *minime probari potest* et a pris sa construction) ; *quid hoc miserius quam eum fieri consulem non posse* (ici il y a, je crois, méprise manifeste : *hoc* actualise la proposition subordonnée *quam*, comme n'importe quel terme, mot ou proposition). En général, les explications par contamination me semblent bien sommaires et mécaniques. — Chap. IX. « Pléonasme », p. 173-232. Est-il exact de ranger sous cette rubrique : *Plaustra jumentaque alia* (Tite-Live, 4, 41, 8)? Cet *alia*, dont on trouve assez souvent l'équivalent dans la conversation française et en grec, indique que le nouveau terme de l'énumération s'oppose à ce qui précède ; je ne vois pas qu'il forme pléonasme. Et dans Pl., *Amph.* 1019 : *Pariter hoc fit atque ut alia facta sunt*, on peut entendre : « Cela se passe de la même façon que comme les autres se sont passés », sans pléonasme. — Chap. X. « Ellipse », p. 233-274. Faits tels que *calida* (*aqua*), *frigida; sinistra* (*manus*), *cani* (*capilli*), *haruspicina* (*ars*). L'auteur, à la suite de beaucoup d'autres, admet à tort, je crois, que dans *castra*

aberant tridui (Cic., *Att.*, 5, 16, 4) il y a ellipse de *spatio*, et il me reproche d'avoir eu une opinion différente dans mon *Système de la syntaxe latine*. Je pense qu'il y a malentendu : la théorie de l'ellipse porte sur la question de l'origine des constructions indiquées ; or, mon *Système* écarte par principe toute question d'origine et veut seulement décrire la valeur qu'avait chaque type dans l'ensemble de la syntaxe ; il me semble que, par exemple, dans *ad Vestae*, les Latins ne pensaient pas plus à *aedem* que nous ne pensons à *église* quand nous disons que nous allons à *Notre-Dame*. Il y avait ellipse à l'origine, mais elle n'est plus sentie. — P. 270, on cite des phrases où *esse* semble omis auprès de *potest ;* ce qui explique ce tour, c'est sans doute que *potest* n'est pas d'abord un auxiliaire, mais signifie primitivement « il est possible, il est capable ».

La troisième section s'intitule : *Points de vue pris de l'histoire du style*, p. 275-473. — Intéressants et instructifs les chapitres qui traitent : *a)* du style de chaque auteur, p. 275-312 ; *b)* des espèces du style et des diverses couches de la langue, p. 313-372 (p. ex., différence entre *occidere* et *interficere*, entre *portare* et *ferre*) ; *c)* de la continuité d'évolution entre le latin tardif et les langues romanes (*viatica* = voyage, *narrare* = *dicere*, *mittere* = mettre, etc.) ; *d)* des hellénismes en latin, p. 406-457 : l'auteur, généralement très prudent, admet des hellénismes, par exemple dans *Damasippi experiendum est* (Cic., *Att.* 12, 29, 2) ; il me paraît bien plus naturel d'y voir le même génitif qu'auprès d'*expertus*, *peritus ;* — dans *ait fuisse navium celerrimus* de Catulle, où pourtant le nominatif est si conforme à ce que fait attendre la logique de l'accord ; — dans *ut* au sens d'*ubi ;* — dans *desine querellarum*. Autant il est facile de déceler un hellénisme dans un mot ou dans le sens d'un mot, autant il est difficile de distinguer si certains tours sont purement latins. Il semble, d'ailleurs, qu'un type syntaxique complètement emprunté à une langue étrangère serait incompris et ridicule ; un hellénisme en syntaxe latine ne peut donc guère consister en une création, mais seulement en un appui donné à un tour qui sans cela ne serait pas choisi, ou en une modification légère d'un type reconnu. D'ailleurs, presque dans toutes ces discussions on est entraîné à des arguments *ex silentio* bien dangereux. — Dans un dernier chapitre, l'auteur touche la question de la naissance de la latinité chrétienne, sujet très important et qui pourrait fournir une belle occasion de vérifier sur quels éléments de la langue un grand bouleversement social exerce son influence. L'auteur s'est borné à noter cette influence sur le sens de certains mots tels que *gentes*, *paganus*, *saeculum*, *plebs*.

Cette analyse rapide ne donne qu'une idée bien insuffisante de la richesse d'informations de toutes sortes, bibliographiques et autres, que contient le gros volume des *Syntactica*. Pour la compléter, il faut aussi

dire en quelques mots quelles sont les tendances générales de l'auteur.

Dès le début, celui-ci nous avertit que son livre tend surtout à indiquer des directions, des points de vue nouveaux en syntaxe. Il insiste sur ce point que les philologues ont fait voir tout le prix de la connaissance précise et détaillée des faits : en toute science, l'étude préalable de la réalité est, en effet, la condition absolue du travail ; tous les savants, quelle que soit leur tendance, l'affirment, et c'est une évidence très ancienne ; en pratique nous avons tous à cet égard des insuffisances regrettables. Les nouveautés viennent, selon notre auteur, des linguistes de l'école comparatiste (Brugmann, etc.) et consistent en ce qu'on sait mieux combien il est instructif de comparer les éléments d'une langue avec les mêmes éléments dans d'autres langues ; en appliquant cette méthode, on saisit mieux la nature de certains changements et aussi les caractères individuels de chaque réalité linguistique. Les comparatistes ont appliqué cette méthode d'abord à l'étude des sons et de la morphologie ; ils ne se sont guère occupés de la syntaxe qui leur a semblé un pur prolongement de la morphologie. Plusieurs linguistes sont encore de cet avis. M. Lœfstedt l'écarte, mais mollement : « Du moins en pratique, dit-il, p. 9, on verra toujours que des parties essentielles de la syntaxe, et non seulement la théorie de la phrase, mais aussi le développement historique de la syntaxe sont gênés dans un exposé de ce genre. » Cela est bien, mais insuffisant ; nulle part, dans les *Syntactica*, je n'ai rencontré une définition nette de la syntaxe ni des types syntaxiques. D'ailleurs, la suite de l'ouvrage montre que l'auteur considère non les types de syntaxe en eux-mêmes, mais l'influence que des causes extérieures, les éléments morphologiques, les tendances psychologiques, les tendances du style ont exercée sur certains éléments syntaxiques. Je trouve très justifiée et nécessaire la recherche de cette influence, mais je n'y vois qu'une des questions et non la plus centrale des questions que pose l'étude de la syntaxe. Pour caractériser l'œuvre de M. Lœfstedt, il faut aussi dire qu'elle s'attache uniquement à l'histoire des changements et que pour étudier ceux-ci elle isole volontiers les faits considérés. Or, nous avons appris de F. de Saussure que, pour comprendre un fait, il faut le considérer dans le système où il s'est réalisé, que l'étude du système d'un état de langue s'impose même au point de vue historique, car c'est en comparant des ensembles qu'on voit le mieux chaque changement et les conditions des innovations et des conservations. Il est assez caractéristique que M. Lœfstedt n'ait pas, dans les pages où il parle des directions nouvelles, trouvé l'occasion de nommer F. de Saussure ou d'indiquer les nouveautés si pleines de force créatrice contenues dans l'œuvre la plus géniale de la linguistique moderne. Dans ces pages d'introduction, je n'ai rien trouvé non plus qui

indique quelle direction nouvelle précieuse est contenue dans les idées que M. Meillet surtout a fait valoir sur le caractère social de la langue et sur la dépendance des faits de langue relativement aux faits sociaux, et dans les idées que d'autres, en particulier en Italie, ont exposées sur le rôle créateur de la parole individuelle.

Ces observations n'ont d'ailleurs en vue que de caractériser l'œuvre de M. Lœfstedt, qui, considérée en elle-même, sera éminemment utile et témoigne des plus hautes qualités scientifiques.

A. C. JURET.

J. BREITMEYER, *Le suffixe latin* -īuus : Thèse de Genève, Fax, 1933, 363 pages.

Gros livre. Sujet menu. M. Breitmeyer, avec une conscience inimaginable, au prix de longues années de travail, a réuni tous les exemples de ce suffixe que présente la latinité, les a datés, comptés, expliqués, soumis à tant de classements et de statistiques qu'on ne voit pas bien d'abord ce qu'on pourrait ajouter à son travail. Dans l'angoisse de laisser subsister des lacunes ou des doutes, n'a-t-il pas multiplié à l'excès les catégories (j'en trouve, p. 198, par exemple, qui ne renferment chacune qu'un exemple), les répartitions (après avoir consacré un long travail au classement chronologique des p. 123 et suiv., ne déclare-t-il pas, p. 129, que ce classement n'a qu'une valeur relative?), les explications (dont plusieurs sont illusoires : si la catégorie la plus ancienne est celle des termes d'agriculture, comme il est dit p. 168, n'est-ce pas tout simplement parce que le premier texte dépouillé est celui de Caton?).

En revanche, on eût aimé voir l'auteur insister sur certains points pour dégager le sens et l'intérêt de son étude. A reprendre après lui l'examen du matériel énorme qu'il a accumulé, il apparaît : 1° que nous sommes en présence d'un suffixe technique, étranger et à la langue commune et à la langue littéraire ; 2° que ce suffixe a un peu le caractère d'une formation de circonstance, comme on en trouve dans toute terminologie scientifique, ce qui explique le nombre considérable des hapax ; 3° que son emploi a été déterminé le plus souvent par les besoins des techniques empruntées aux Grecs, car il apparaît comme le correspondant des adjectifs grecs en -τικός (le latin ou bien emprunte tel quel l'adjectif grec : *encliticus*, *anaphoricus*, ou bien lui donne un pendant en *-iuus* : *inclinatiuus* à côté de *encliticus*, *relatiuus* à côté de *anaphoricus*) ; 4° que son extension est due dans la plupart des cas à une sorte de provignement, ou si l'on veut à une poussée par groupes, si bien que d'un mot grec ἀποφατικός on voit sortir jusqu'à cinq rejetons : *negatiuus*, *denegatiuus*, *abnegatiuus*, *abdicatiuus*, *abnutiuus* ; 5° que, morphologiquement parlant, le suffixe doit son succès à l'élargissement qu'il a reçu

dans les dérivés en *-tiuus*, du fait que le *-t-*, originairement final de thème, a fini par apparaître initial de désinence (type *semen-t-iuus*). Toutes ces idées sont dans le livre de M. Breitmeyer, parfois implicites ou brièvement formulées, d'autres fois assez développées, mais hors de leur place, par exemple dans un Appendice. Ce livre est un de ceux qui postulent un peu la collaboration du lecteur. Mais, pour peu que celui-ci s'en donne la peine, il découvrira toute la richesse offerte et sera reconnaissant à l'auteur d'avoir su mener à bien la tâche la plus ingrate qui soit. Car il s'agissait, d'une part, de recueillir, d'ordonner et d'exploiter un matériel énorme, qui ne figurait que partiellement et sous une forme inutilisable dans les relevés antérieurs (Paucker) ; d'autre part, de ne pas se laisser rebuter par une étude qui ne pouvait avoir qu'un intérêt limité, celui de suivre l'évolution artificielle d'un vocabulaire technique, éloigné à la fois de la langue prestigieuse des écrivains et de la langue vivante du peuple. Intérêt limité, mais certain, car l'étude de la langue scientifique est peu avancée et mérite certainement plus d'attention qu'on ne lui en a accordé jusqu'ici. L'ouvrage de M. Breitmeyer sera d'une grande utilité à ceux qui voudront aborder après lui ce domaine.

J. Marouzeau.

Thomas FitzHugh, *Aristote and the aryan voice* : Organon of Linguistics and Philology, University of Virginia, 1933, 80 pages, 3 Dollars.

Ce nouvel ouvrage de M. FitzHugh n'apprendra rien de bien nouveau à ceux qui ont déjà lu ses écrits antérieurs, aussi renverrai-je d'une manière générale au compte-rendu que j'ai fait dans cette Revue (IX, 1931, p. 152 et suiv.) d'un autre ouvrage — *Triumpus* — du même auteur. On sait en quoi consiste la doctrine de M. FitzHugh : toutes les théories métriques des anciens, après Aristote, seraient le résultat de méprises et confusions évidentes pour qui examinerait les choses du point de vue comparatif. Il y a sans doute du vrai dans cette idée, et M. Meillet a montré naguère combien la méthode comparative peut être féconde même en cette matière, mais il semble bien qu'on ne peut rien tirer de plus que ce qu'en a tiré M. Meillet lui-même. M. FitzHugh s'est courageusement attaqué aux difficultés. Il a fait un loyal effort pour les vaincre et nous propose des interprétations souvent intéressantes des théories d'Aristote. Il a peut-être trop mêlé ou rapproché des faits disparates, et c'est pourquoi il est difficile de souscrire à sa théorie d'un rythme d'intensité « pyrrhique » qui expliquerait toute la versification indo-européenne.

M. Nicolau.